Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260122-D0020260000SI0-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 janvier 2026

DC.2026.005

Date de convocation : 16 janvier 2026

Délégués en exercice : 34	Présents : 30	Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Jean Christophe QUEF, 4 rue de la Claie à BIGNAN, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, Mme Patricia CONAN, M. Gérard CORRIGNAN, M. Jean-Luc GRANDIN, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. Hugues JEHANNO, Mme Anne JOUANNIC, Mme Christiane JOUBIOUX, M. Pierre-Yves JUHEL, M. Hervé LAUDIC, M. Henri LE CORF, Mme Amélie LE HENANFF, Mme Annie LE MAY, Mme Jeanne LE NEDIC, M. Jean-Pierre LE POUEZARD, M. Gérard LE ROY, Mme Catherine LORGEOUX, M. Roland LORIC, M. Jean-Marc ONNO, Mme Eliane PERRON, Mme Marie-Pierre PICAUT, M. Maurice POUILLAUDE, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER, Mme Marie-Christine TALMONT, Mme Nelly TARDIF

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Séverine LE JEUNE donne pouvoir à M. Guénaël ROBIN, Mme Hélène MOREAC donne pouvoir à M. Hervé LAUDIC, M. Grégoire SUPER donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle LEVINE

Secrétaire de séance : M. Pierre BOUEDO

Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil et par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

VU la délibération n°2022-DC-149 en date du 3 janvier 2022 par laquelle le Conseil communautaire donne délégation au Président de Centre Morbihan Communauté,

VU les arrêtés établis en date du 5 janvier 2022 donnant délégation de fonctions et de signature aux Vice-Présidents,

VU les décisions prises ci-dessous,

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260122-D0020260000SI0-DE

Date - N°	Intitulé de l'acte
Benoît ROLLAND - Président	
18/12/2025 De2025-061	Déclaration sans suite de la procédure n°25CMC02 relative à « l'achat de véhicules électriques neufs et occasions » pour cause d'infructuosité en raison d'absence d'offres.
18/12/2025 De2025-062	Déclaration sans suite de la procédure n°25CMC14 relative à « des travaux de fouilles archéologiques préventives » pour cause d'infructuosité
23/12/2025 De2025-066	Conclusion d'un avenant n°1 sur le marché N°2025CFM02 pour la fourniture et livraison de repas pour les 3 Multi-Accueils de Centre Morbihan Communauté
Hervé LAUDIC – Service Technique et Travaux	
07/01/2026 De2025-063	Achat de deux groupes de broyage avec la société NOREMAT sis 3, route de Rennes ZA du Gifard 35410 DOMLOUP pour un montant de 23 390€ HT soit 28 068€ TTC.
Jeanne LE NEDIC– Culture, Tourisme et Sport	
24/12/2026 De2025-065	Convention de Commercialisation de billetterie à l'Office de Tourisme de Centre morbihan Communauté pour le spectacle musical « Voulez-vous » le dimanche 25 janvier 2026 à l'espace An Ty Roz à Moréac avec l'Association Triau

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE:

- **DE PRENDRE ACTE des décisions prises par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 33	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 27/01/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

